

VILLE DE CALAIS

(+ 80000 hab.- Pas-de-Calais)

Ville portuaire, qui dispose d'une situation géographique privilégiée en relation directe et rapide avec Paris, Londres et l'Europe du Nord-Ouest,

recrute

un(e) apprenti(e)

*CAP Constructeur de routes et
d'aménagements urbains*

La Ville de Calais recrute un(e) apprenti(e) en CAP constructeur de routes et d'aménagements urbains

Formation :

Au sein du service Voirie, vous apprendrez à exécuter les tâches courantes liées aux activités de VRD telles que la pose de réseaux, la réalisation d'ouvrages maçonnés ou en béton armé, la mise en œuvre de chantier de voirie et trottoirs, de pavage et dallage, la pose de bordures et caniveaux, etc.

La formation se déroulera en 2 ans en alternance : 840 heures d'enseignement général et technologique au centre de Formation des Travaux Publics de Bruay-la-Buissière
(Renseignements complémentaires : lntp-bruay.fr)

Conditions d'accès :

- Avoir entre 16 et 30 ans
- Bon relationnel, capacité à travailler en équipe

Statut :

L'apprenti(e) a un statut de salarié en contrat à durée déterminée de deux années. La rémunération est fonction de l'âge de l'apprenti et de l'ancienneté dans le contrat.

Adresser les candidatures avant le 30/06/2022 (CV, lettre de motivation) à :

Mme le Maire
Cellule Insertion
« Recrutement d'un(e) apprenti(e) CAP Constructeur de routes »
Place du Soldat inconnu – CS 30329 - 62107 Calais cedex